



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Rentrée scolaire 2024-2025

Simplification et efficience au programme de la rentrée

Pour la rentrée scolaire, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) introduit le concept de congé joker. Cette mesure fait partie d'une réflexion plus large destinée à renforcer la collaboration entre l'école et la famille. Le Département lance également un processus d'amélioration de la gestion de ses entités administratives et des lieux de formation. Le Salon MINT visant à susciter des vocations est reconduit pour 2025 comme l'une des actions destinées à lutter contre les pénuries, tandis que plusieurs cadres légaux doivent être révisés: ceux de l'enseignement à domicile et des écoles privées notamment. Autant de défis importants, alors que des milliers d'élèves retrouvent leurs classes lundi 19 août.

Lundi prochain, 14'615 enseignantes et enseignants accueilleront leurs classes dans les lieux de formation du canton. Ils retrouveront 97'929 élèves à l'obligatoire ainsi que 36'400 jeunes dans les gymnases et les écoles professionnelles. Ces chiffres sont en augmentation, même si la croissance ralentit légèrement.

Les congés joker entrent dans les écoles

Le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle a décidé à la rentrée passée de porter une attention particulière sur la relation entre l'école et les parents avec la volonté de simplifier les interactions et de fluidifier la communication avec les familles. Parmi les mesures fortes destinées à atteindre ces objectifs figure la mise en place de congés joker à l'école obligatoire, un concept déjà appliqué dans d'autres cantons. Concrètement, il s'agit pour les parents de pouvoir prendre un congé pour leur enfant de manière simple et sans devoir indiquer de motif. Cette possibilité répond à une demande exprimée par le Grand Conseil qui avait accepté le postulat de Céline Baux et consorts en ce sens. Elle simplifie l'organisation des familles et les tâches administratives des établissements qui font face à plus de 16'000 demandes de congé chaque année. Le congé joker permet de disposer de trois journées ou six demi-journées, sous certaines conditions. Chaque famille en sera informée par son

établissement.

Pour une gestion plus efficiente

Cette volonté de simplification et d'efficience ne s'arrête pas aux portes des établissements. Jusqu'au cœur du département, des réflexions progressent pour améliorer la gouvernance et la gestion des différentes entités qui composent le DEF. Il s'agit d'adapter les pratiques aux évolutions que connaît l'école vaudoise: la taille de certains établissements rend leur gestion plus complexe, les besoins des élèves augmentent et l'état des finances cantonales appelle à la prudence budgétaire.

Pour s'assurer de mener des politiques publiques adaptées, le DEF veut améliorer son pilotage et se doter d'indicateurs fiables. Il mène aussi des réflexions poussées pour mieux tirer profit des nombreuses données dont il dispose. Dans la pratique, cela signifie pour le département d'être attentif aux besoins du terrain, tout en maintenant le cap sur les mesures en cours de déploiement. C'est le cas, par exemple, pour les nouvelles orientations prises par le DEF concernant l'école à visée inclusive qui portent progressivement leurs fruits.

L'école à domicile et les écoles privées bénéficieront d'un nouveau cadre légal

Rester à l'écoute, c'est aussi adapter le cadre légal quand cela devient nécessaire. Des modifications de la loi sur l'enseignement privé sont prévues. Le Conseil d'État veut ainsi mieux encadrer les écoles privées et l'enseignement à la maison dans un souci de qualité, mais surtout pour que chaque élève puisse s'épanouir, quel que soit son lieu de formation. De plus, un projet de révision de la loi sur l'enseignement secondaire supérieur devrait permettre aux écoles privées de délivrer des certificats cantonaux de maturité. Ces deux projets de loi sont transmis au Grand Conseil.

Une consultation pour réviser la loi sur la Haute école pédagogique Vaud débute également. L'objectif consiste à améliorer la gouvernance de l'école qui forme les enseignantes et enseignants de demain pour l'adapter aux défis posés par l'évolution démographique.

Le Salon MINT Vaud revient en 2025 pour les classes et pour les familles

En matière d'orientation, pour aider chaque élève à trouver sa voie, le département de la formation collabore étroitement avec les acteurs de l'économie ainsi que les hautes écoles. Cette collaboration a notamment pris la forme du premier Salon MINT Vaud qui s'est déroulé l'hiver dernier à l'EPFL. Destiné aux écoliers et aux écolières, le rendez-vous visait à faire découvrir les métiers techniques et scientifiques dans l'espoir de susciter des vocations, notamment chez les filles sous-représentées dans ces domaines. Cette première édition a attiré quelque 12'500 personnes, un succès qui a mené le département à annoncer une deuxième édition pour 2025 déjà, du 24 février au 2 mars.

Toujours dans le domaine des technologies, l'éducation numérique continue son déploiement. Trois quarts des élèves de l'obligatoire sont désormais concernés par cet enseignement. Au postobligatoire, quatre établissements pilotes dessinent le futur de la formation des jeunes de notre canton dans ce domaine.

Autre nouveauté de cette rentrée, un guide pratique a été élaboré pour accompagner

les directions des lieux de formation confrontées aux fortes chaleurs. Il contient différents conseils pratiques, un rappel des ressources disponibles et des points d'attention en cas de canicule.

En travaillant sur les outils à la disposition des directions, sur les ressources destinées au corps enseignant et aux élèves ou encore sur le cadre légal, le DEF continue d'améliorer les conditions d'apprentissage pour permettre à chacune et chacun de s'épanouir et développer son potentiel. Le chef du Département de la formation Frédéric Borloz souhaite à l'ensemble du personnel de l'éducation ainsi qu'aux élèves et familles vaudoises une excellente rentrée 2024-2025.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 14 août 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat

LIENS

[Dossier de la rentrée scolaire 2024-2025 - Principaux indicateurs & points forts](#)

[Présentation de la conférence de presse](#)

[Agenda pour le Congé joker](#)

[EMPL modifiant la loi du 17 septembre 1985 sur l'enseignement secondaire \(LESS\)](#)

[EMPL modifiant la loi du 12 juin 1984 sur l'enseignement privé](#)

[Règlement modifiant le règlement d'application du 2 juillet 2012 sur l'enseignement obligatoire](#)

[Réponse du Conseil d'Etat Postulat Céline Baux et consorts - Congé Joker aussi sur Vaud ?](#)

[Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Croci Torti: à quand la fin de la maturité gymnasiale à deux vitesses?](#)

[La vidéo de la conférence de presse résumée, à disposition](#)

[Lien sur la vidéo de la conférence de presse en intégralité](#)